



Canada Development
Investment Corporation

La corporation de développement
des investissements du Canada

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES
INVESTISSEMENTS DU CANADA

**RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS AU PLAN
D'ENTREPRISE de 2021 à 2025**

et

RÉSUMÉ DU BUDGET D'INVESTISSEMENT DE 2021 MODIFIÉ

Décembre 2021

Le plan d'entreprise de 2021 à 2025 de la Corporation de développement des investissements du Canada (la CDEV) a été modifié en novembre 2021. Le résumé du plan d'entreprise modifié de 2021 à 2025 a été préparé en conformité avec l'article 125 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) dans le but de fournir des renseignements sur les activités et les décisions d'ordre opérationnel d'une société d'État et de ses filiales. Conformément au paragraphe 153(1) de la LGFP, le présent résumé ne contient aucune information susceptible de nuire aux activités de la CDEV sur le plan commercial.

À l'époque, la Corporation Trans Mountain (CTM) n'avait pas d'évaluation complète des répercussions des inondations en Colombie-Britannique à la fin de 2021 sur les coûts de construction du projet d'agrandissement du réseau pipelinier Trans Mountain (le « PARTM ») au-delà du plan d'immobilisations de 2021. Le conseil d'administration de TMC a par la suite confirmé que les inondations entraîneront 500 millions de dollars de coûts supplémentaires, ce qui portera le total des coûts prévus à 21,4 milliards de dollars, et un retard de la date d'achèvement du projet. La CDEV fournit cette note explicative afin de s'assurer que le public dispose de l'information la plus à jour sur les coûts et l'échéancier du projet, conformément à l'annonce publique de la CTM en février 2022. Ces mises à jours seront présentées au gouvernement du Canada dans le cadre du processus visant à obtenir les approbations nécessaires du plan d'entreprise de 2022 à 2026 de la CDEV.

RÉSUMÉ DU PLAN D'ENTREPRISE MODIFIÉ DE LA CDEV
TABLE DES MATIÈRES

1.0	RÉSUMÉ ET PROFIL DE L'ENTREPRISE	4
2.0	MANDAT ET APERÇU DE L'ENTREPRISE.....	6
3.0	GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET CONTEXTE D'EXPLOITATION.....	6
4.0	RENDEMENT DE L'ENTREPRISE (LIÉ À CTM).....	7
5.0	OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE LA CDEV POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2021 À 2025	8
6.0	SECTION FINANCIÈRE	10
ANNEXE A-1 – ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRO FORMA DE LA CDEV POUR LES EXERCICES ALLANT DE 2020 À 2025.....		10
ANNEXE B – MODIFICATIONS AU PLAN D'ENTREPRISE DE 2021 À 2025 DE CTM		

1.0 RÉSUMÉ ET PROFIL DE L'ENTREPRISE

Les modifications au plan d'entreprise de 2021 ont pour but de présenter les principaux faits nouveaux concernant le projet d'aménagement de Corporation Trans Mountain (« CTM »), le projet d'agrandissement du réseau pipelinier Trans Mountain (le « PARTM »), depuis que le plan d'entreprise de 2021 a été arrêté. Plus précisément, comme il est expliqué en détail dans le résumé des modifications au plan d'entreprise de 2021 à 2025 de CTM (annexe B), le coût total prévu pour CTM du PARTM a augmenté sensiblement par rapport à l'estimation de 12,6 milliards de dollars sur laquelle reposaient les plans d'entreprise de 2020 et de 2021. Le plan révisé de CTM et le coût estimé du PARTM se chiffrent maintenant à 20,9 milliards de dollars. Les présentes modifications au plan d'entreprise décrivent les dépenses d'investissement de 2021 révisées pour les faire concorder avec cette estimation révisée et les nouveaux contrats de location qui seront conclus par CTM.

État du PARTM

Comme il est indiqué dans le plan d'entreprise de 2021 à 2025 modifié de CTM, de nombreuses difficultés ont entravé les travaux de construction du PARTM en 2021, notamment un arrêt volontaire des travaux pour des raisons de sécurité, la COVID-19, les feux de forêt en Colombie-Britannique, les difficultés liées au marché de l'emploi et les changements liés aux entrepreneurs. CTM a en outre décidé de remplacer les principaux entrepreneurs sur trois tronçons du PARTM en 2021. Ces facteurs entraînent des retards et des augmentations de coûts pour le PARTM par rapport à ceux décrits dans le plan d'entreprise de 2021. Ces facteurs ont modifié le calendrier d'achèvement du projet comme suit. Les changements sont détaillés dans la section 5.1.

	Plan de 2021 initial	Plan de 2021 révisé
Achèvement des travaux mécaniques *	30 septembre 2022	30 juin 2023
Premiers produits	1 ^{er} janvier 2023	30 septembre 2023
* L'achèvement mécanique est la date à laquelle toute la construction est terminée et le projet attend alors une autorisation d'ouverture qui permettra au pipeline d'être exploité tel qu'approuvé par la CER.		

Estimation révisée du coût du PARTM

Les plans d'entreprise de 2020 et de 2021 faisaient état d'une estimation de coût pour le PARTM de 12,6 milliards de dollars, coûts de financement compris. En septembre 2021, CTM a arrêté une estimation de coût révisée de 20,9 milliards de dollars. Exclusion faite des coûts de financement, l'estimation de coût a augmenté de 62 %. Les raisons qui expliquent l'augmentation des coûts sont présentées à l'annexe B.

Budget d'investissement

Selon le plan d'entreprise de 2021, le budget d'investissement de CTM pour 2021 était fixé à 4,2 milliards de dollars. Selon les présentes modifications au plan d'entreprise, le budget d'investissement pour 2021 est fixé à 5,2 milliards de dollars, conformément à l'estimation revue à la hausse du coût du PARTM. Le budget des dépenses d'investissement non-PARTM (maintenance) est de 73 millions de dollars, ce qui est à comparer avec le plan initial de 2021 qui était de 70 millions de dollars.

Facilité de construction

Les présentes modifications font passer la limite de la facilité de crédit de construction de 9,14 milliards de dollars en 2021 à 10,34 milliards de dollars et, au début de 2022, la limite sera portée à 12 milliards de dollars jusqu'à ce que le plan de 2022 soit approuvé avec le financement nécessaire pour le reste de 2022.

Conclusion et recommandation

Étant donné que les rendements continus du projet sont fondés sur des hypothèses raisonnables, la CDEV recommande l'approbation du budget d'investissement révisé et demande le financement nécessaire pour le mener à bien.

Étant donné les rendements continus du PARTM, la CDEV prévoit poursuivre la réalisation du PARTM de la manière décrite dans les présentes modifications au plan d'entreprise.

2.0 MANDAT ET APERÇU DE L'ENTREPRISE

Le mandat de la CDEV demeure inchangé par rapport à celui qui est décrit dans le plan d'entreprise de 2021 à 2025 approuvé.

Les grandes priorités de la CDEV depuis un an et pour l'année prochaine sont d'aider CTM à réaliser le PARTM et de repérer les occasions d'éliminer les risques et (ou) de vendre ou de refinancer tout ou partie de l'investissement de CTM au moment opportun de manière à en maximiser le rendement financier, tout en reconnaissant l'objectif de permettre une participation significative des Autochtones au projet.

3.0 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET CONTEXTE D'EXPLOITATION

La gouvernance de la CDEV demeure inchangée par rapport à celle qui est décrite dans le plan d'entreprise de 2021 à 2025 approuvé.

4.0 RENDEMENT DE L'ENTREPRISE (LIÉ À CTM)

4.1 Évaluation des résultats préliminaires de 2021

Le tableau ci-dessous présente notre rendement réel à ce jour en 2021 comparativement aux objectifs énoncés dans le plan d'entreprise de 2021 à 2025 :

Objectifs de 2021	Résultats préliminaires de 2021
Superviser et surveiller CTM et lui fournir un soutien stratégique.	La CDEV a poursuivi ses solides relations de travail avec la direction de CTM; elle a participé à la planification stratégique et aux séances d'examen. La CDEV a retenu les services de sous-traitants pour travailler avec l'équipe de gestion du PARTM.
Financière TMP doit fournir du financement à CTM.	Financière TMP a travaillé de concert avec la direction de CTM afin de déterminer le financement requis pour le PARTM pour le reste de 2021 et jusqu'à la fin du projet en 2023. La CDEV a collaboré étroitement avec CTM pour veiller à la préparation des documents nécessaires à un plan de financement modifié afin d'assurer que la construction se poursuive tout en préservant la valeur. Les projections financières ci-jointes supposent que 100 % du financement du PARTM prendra la forme de prêts du Compte du Canada.

Corporation Trans Mountain

Depuis son acquisition jusqu'à la fin de 2021, CTM aura dépensé 5,2 milliards de dollars en 2021 plus 4,3 milliards de dollars jusqu'à la fin de 2020 (à l'exclusion des coûts de financement) pour le PARTM. En 2021, les efforts ont porté sur la reprise des activités de construction après un arrêt de sécurité et ont englobé les activités de construction tout le long du tracé en plus des installations. À la date de rédaction du présent rapport, la construction du pipeline était achevée à environ 41 % et l'exécution totale à plus de 50 %.

L'encours des emprunts sur le Compte du Canada au 31 décembre 2021 devrait s'élever à 4,7 milliards de dollars pour la facilité d'acquisition et à 10 milliards de dollars pour la facilité de construction (voir le tableau 2 et l'annexe A-2).

5.0 OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE LA CDEV POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2021 À 2025

Aucun changement touchant les objectifs de la CDEV ou d'autres filiales n'est proposé dans les présentes modifications du plan d'entreprise.

5.1 Corporation Trans Mountain

Veillez vous reporter à l'annexe B pour obtenir de plus amples renseignements sur les modifications au plan d'entreprise de CTM pour 2021 à 2025.

Le PARTM

La direction de CTM a proposé un plan de projet et une estimation des coûts, ce que l'on appelle les paramètres de base du projet. Ce plan comprend une estimation des coûts pour mener à terme le projet et achever les travaux mécaniques au plus tard le 30 juin 2023. Il relève les risques qui pourraient faire avoir des répercussions sur les coûts et sur l'échéancier et met de côté des fonds pour éventualités qui pourront être affectés à ces éventualités.

en milliards de dollars	Plan de 2021 approuvé	Plan de 2021 modifié
Coûts de construction du projet	10,4 \$	16,8 \$
Fonds pour éventualités *	0,5 \$	0,8 \$
Coûts du projet incluant les fonds pour éventualités	10,9 \$	17,6 \$
Financement (dette et capitaux propres)	1,7 \$	3,3 \$
Total du coût d'installation	12,6 \$	20,9 \$
Achèvement des travaux mécaniques	30 septembre 2022	30 juin 2023
Date de mise en service (génération de produits)	1 janvier 2023	30 septembre 2023
Coûts de construction en 2021	3,9 \$	5,2 \$
Coûts de construction en 2022	1,5 \$	5,0 \$
Coûts de construction en 2023	0,1 \$	2,2 \$

* Les fonds pour éventualités sont gérés par la société pour acquitter les coûts plus élevés découlant de la matérialisation de risques établis. Il est difficile de prévoir en quelle année ces fonds pourraient être utilisés, s'ils le sont, mais nous demandons le pouvoir d'emprunt en 2022 afin de pouvoir assumer l'incidence de ces risques s'ils se matérialisent.

5.2 Financière Canada TMP Ltée

Financière TMP a besoin d'un financement accru pour financer l'augmentation prévue dans le plan d'investissement de CTM pour 2021 et 2022 qui est présenté en détail à l'annexe B, Modifications au plan d'entreprise de 2021 à 2025 de CTM. Il est proposé à cette fin de hausser la limite de la facilité de construction auprès du Compte du Canada géré par Exportation et développement Canada. Une partie de la limite plus élevée devra être affectée au paiement des charges d'intérêts sur les emprunts consentis par EDC.

Financière TMP cherche à obtenir une capacité d'emprunt d'au plus 12,0 milliards de dollars qu'elle pourra employer jusqu'au 31 mars 2022 (2,4 milliards de dollars de plus que les autorisations actuelles de 9,6 milliards de dollars). Cette capacité s'avère nécessaire pour permettre à Financière TMP de continuer à financer le projet jusqu'à l'approbation du plan d'entreprise de 2022 à 2026.

6.0 SECTION FINANCIÈRE

6.1 Aperçu financier pour l'exercice 2021

Les états financiers pro forma ci-joints sont fondés sur les états financiers consolidés de 2021 (exclusion faite de la CFUEC), après ajustement pour tenir compte des budgets d'investissement et d'exploitation révisés de CTM pour la période allant de 2021 à 2025. Il est à noter que nous avons utilisé les chiffres financiers réels consolidés de 2020 pour prévoir les chiffres du plan 2021, notant également que les colonnes "2021" du plan modifié sont également les mêmes que les chiffres prévus pour 2021.

Il y a lieu de consulter l'annexe pour les projections financières pro forma (exercice clos en décembre) (dans les tableaux suivants, les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué) :

Tableau 1 – États consolidés de la situation financière

Tableau 2 – Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Tableau 3 – États consolidés des variations des capitaux propres

Tableau 4 – États consolidés du résultat global

6.4 Budget d'investissement

Budget d'investissement révisé

en millions de dollars	Budget original 2021	Budget révisé 2021	Budget révisé 2022	Budget révisé 2023	Budget révisé 2024	Budget révisé 2025
CTM – PARTM	3 923	5 158	4 953	2 047	0	0
TMP – intérêts inscrits à l'actif	210	393	651	845	0	0
CTM – investissements de maintien	70	73	95	52	41	43
SGCH (aucune variation)	11	11	19	28	26	27
CDEV – contrats de location de locaux à bureaux et baux complémentaires (aucune variation)	1	1				
CDEV – données consolidées	4 215	5 636	5 718	2 972	67	70

6.5 Budget d'exploitation

Aucune modification importante du budget d'exploitation de CTM pour 2021 n'est proposée. Il y a lieu de se reporter à l'annexe B pour les projections financières.

Annexe A-1 – États financiers consolidés pro forma de la CDEV pour les exercices allant de 2020 à 2025.

Remarque : la colonne « Plan 2021 modifié » correspond également aux chiffres de CTM prévus pour 2021 et aux chiffres de la SGCH et de la CDEV inchangés du plan 2021.

Tableau 1 – États consolidés pro forma de la situation financière
en millions de dollars (31 décembre)

	Chiffres réels 2020	Chiffres réels 2021	Plan 2021 modifié	Plan 2022 modifié	Plan 2023 modifié	Plan 2024 modifié	Plan 2025 modifié
Actifs							
Actifs courants							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	311,7	465,2	363,2	374,5	239,4	332,8	321,4
Trésorerie soumise à des restrictions	–	2,5	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
Clients et autres débiteurs	114,2	66,1	66,1	44,1	170,3	191,8	197,7
Autres actifs courants	26,8	21,5	8,3	9,5	6,8	6,5	6,4
	452,7	555,3	442,7	433,1	421,5	536,2	530,5
Actifs non courants							
Immobilisations corporelles (note 1)	9 169,8	13 335,1	14 847,6	20 510,2	23 330,1	22 713,0	22 083,2
Goodwill	1 015,9	1 015,8	1 015,9	1 015,9	1 015,9	1 015,9	1 015,9
Placements détenus au titre d'obligations futures	172,6	178,6	178,6	188,1	196,6	207,7	218,7
Trésorerie soumise à des restrictions	84,2	70,8	80,3	80,3	80,3	80,3	80,3
Placements soumis à des restrictions	94,0	101,4	101,4	116,4	143,0	170,2	198,0
Autres actifs	382,1	213,9	213,6	244,9	161,8	137,3	112,9
	10 918,5	14 915,7	16 437,5	22 155,8	24 927,7	24 324,4	23 708,9
	11 371,3	15 470,9	16 880,1	22 588,9	25 349,1	24 860,6	24 239,4
Passifs et capitaux propres							
Passifs courants							
Fournisseurs et autres créditeurs	557,9	731,3	640,6	635,7	747,7	66,3	65,1
Impôt sur le résultat à payer	–	(4,2)	(4,3)	(4,2)	(4,2)	(4,2)	(4,2)
Autres passifs courants	211,5	67,0	134,7	99,7	23,6	23,3	23,2
	769,4	794,1	771,0	731,2	767,0	85,4	84,1
Passifs non courants							
Emprunts	9 055,0	13 213,0	14 625,0	20 355,0	22 747,0	22 937,0	22 257,0
Impôt sur le résultat différé	514,6	498,8	510,3	529,3	581,5	696,3	832,2
Provision au titre des obligations de démantèlement	621,2	632,8	630,3	639,3	648,6	658,0	667,7
Provision au titre de la remise en état d'un site	4,7	3,3	3,3	0,3	–	–	–
Obligation au titre des prestations définies	100,7	88,6	101,9	101,3	101,2	101,1	100,6
Autres passifs non courants (note 1)	128,1	133,4	145,1	145,0	172,9	196,5	220,7
	10 424,3	14 569,8	16 015,9	21 770,1	24 251,2	24 588,9	24 078,2
Capitaux propres							
Capital social	–	–	–	–	–	–	–
Surplus d'apport	603,3	603,3	603,3	603,3	603,3	603,3	603,3
Réserve au titre de la participation au bénéfice net	11,8	1,5	11,8	11,8	11,8	11,8	11,8
Déficit accumulé	(414,4)	(487,2)	(498,8)	(504,4)	(261,0)	(405,7)	(514,8)
Cumul des autres éléments du résultat global	(23,2)	(10,6)	(23,2)	(23,2)	(23,2)	(23,2)	(23,2)
	177,6	107,0	93,2	87,5	331,0	186,2	77,1
	11 371,3	15 470,9	16 880,1	22 588,9	25 349,1	24 860,5	24 239,4

Note 1 – Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les immobilisations corporelles; les obligations locatives sont incluses dans les autres passifs non courants.

Note 2 – Se reporter à l'annexe B pour les états financiers de CTM.

Tableau 2 – Tableaux consolidés pro forma des flux de trésorerie

en millions de dollars (31 décembre)

	Chiffres réels 2020	Plan 2021	Plan 2021 modifié	Plan 2022 modifié	Plan 2023 modifié	Plan 2024 modifié	Plan 2025 modifié
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :							
Activités d'exploitation							
Bénéfice net (perte nette)	(58,4)	(45,2)	(37,4)	48,3	266,5	(101,7)	(55,1)
Ajustements							
Épuisement et amortissement	153,9	157,5	161,1	154,7	286,1	694,3	698,5
Perte sur décomptabilisation	8,6	21,7	–	–	–	–	–
Charge d'impôt sur le résultat	24,2	(0,9)	21,7	16,5	18,9	23,0	27,5
Produits d'intérêts	(8,3)	8,9	(0,9)	(0,9)	(1,0)	(1,1)	(1,2)
Désactualisation des provisions	7,8	(0,1)	8,9	9,0	9,3	9,5	9,7
Variation nette des prestations définies	2,3	–	(0,1)	(0,1)	0,0	0,0	0,0
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	1,8	–	–	–	–	–	–
Variation de la provision	(0,3)	(6,0)	(1,9)	(1,8)	(3,0)	(0,3)	–
Impôt sur le résultat différé	–	–	(4,3)	19,0	52,2	114,8	135,9
Intérêts reçus	8,3	1,2	1,2	1,1	1,2	1,3	1,3
Provisions réglées	(4,1)	–	–	(1,2)	(3,2)	(1,8)	(2,6)
Impôt sur le résultat payé	(12,8)	(21,7)	(21,7)	(18,5)	(18,9)	(23,0)	(27,5)
	123,0	113,5	126,7	226,1	608,1	714,9	786,5
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(85,4)	70,3	135,3	12,1	33,3	(659,2)	48,3
	37,6	183,8	261,9	238,2	641,4	55,7	834,7
Activités de financement							
Produit de l'émission de titres d'emprunt	3 000,0	4 213,0	5 570,0	5 730,0	2 392,0	190,0	–
Rentrées de la PBN	104,6	110,0	110,0	87,1	85,2	117,2	157,8
Remboursement de titres d'emprunt	–	–	–	–	–	–	(680,0)
Paiement au titre des obligations locatives	(27,2)	(3,8)	(3,8)	(3,8)	(3,8)	(3,8)	(3,8)
Paiement aux propriétaires	–	–	(39,0)	–	–	–	–
Dividendes versés	(123,6)	(152,0)	(157,0)	(141,1)	(108,2)	(160,2)	(211,8)
	2 953,8	4 167,2	5 480,2	5 672,2	2 365,2	143,2	(737,8)
Activités d'investissement							
Retrait du compte du Trésor	–	5,0	5,0	–	5,0	–	–
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 212,0)	(4 214,7)	(5 675,8)	(5 873,5)	(3 109,3)	(67,5)	(69,7)
Dépenses liées aux logiciels à usage interne	(12,1)	–	–	–	–	–	–
Vente (acquisition) de placements à court terme	–	(1,8)	(1,8)	–	–	–	–
Acquisition de placements soumis à des restrictions	(16,3)	(14,7)	(7,5)	(15,0)	(26,6)	(27,2)	(27,8)
Acquisition de placements détenus au titre d'obligations futures	(11,5)	(10,6)	(10,6)	(10,7)	(10,8)	(10,8)	(10,9)
Variation de la trésorerie soumise à des restrictions	(12,7)	–	–	–	–	–	–
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	–	0,1	0,1	0,0	–	–	–
	(3 264,6)	(4 236,7)	(5 690,6)	(5 899,1)	(3 141,6)	(105,5)	(108,4)
Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie	(2,3)	–	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(275,5)	114,3	51,5	11,3	(135,1)	93,4	(11,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	587,1	350,9	311,7	363,2	374,5	239,4	332,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	311,7	465,2	363,2	374,5	239,4	332,8	321,4

Tableau 3 – États consolidés pro forma des variations des capitaux propres

en millions de dollars (31 décembre)

	Chiffres réels 2020	Plan 2021	Plan 2021 modifié	Plan 2022 modifié	Plan 2023 modifié	Plan 2024 modifié	Plan 2025 modifié
Capital social							
Solde à l'ouverture et à la clôture de l'exercice	–	–	–	–	–	–	–
Surplus d'apport							
Solde à l'ouverture de l'exercice	603,3	603,3	603,3	603,3	603,3	603,3	603,3
Réserve au titre de la PBN							
Solde à l'ouverture de l'exercice	(34,2)	1,5	11,8	11,8	11,8	11,8	11,8
Dotations à la réserve	(4,0)	–	–	–	–	–	–
Rentrées de la PBN	104,6	110,0	110,0	87,1	85,2	117,2	157,8
Dividendes versés	(54,6)	(110,0)	(110,0)	(87,1)	(85,2)	(117,2)	(157,8)
Solde à l'ouverture et à la clôture de l'exercice	11,8	1,5	11,8	11,8	11,8	11,8	11,8
Déficit accumulé							
Solde à l'ouverture de l'exercice	(287,0)	(400,0)	(414,3)	(498,8)	(504,4)	(261,0)	(405,7)
Bénéfice net (perte nette)	(58,4)	(45,2)	(37,4)	48,3	266,5	(101,7)	(55,1)
Dividendes versés	(69,0)	(42,0)	(47,0)	(54,0)	(23,0)	(43,0)	(54,0)
Solde à la clôture de l'exercice	(414,3)	(487,2)	(498,8)	(504,4)	(261,0)	(405,7)	(514,8)
Cumul des autres éléments du résultat global							
Solde à l'ouverture de l'exercice	(10,6)	(10,6)	(23,2)	(23,2)	(23,2)	(23,2)	(23,2)
Autres éléments du résultat global	(12,6)	–	–	–	–	–	–
Solde à la clôture de l'exercice	(23,2)	(10,6)	(23,2)	(23,2)	(23,2)	(23,2)	(23,2)
Total des capitaux propres	177,6	107,0	93,2	87,5	331,0	186,2	77,1

Tableau 4 – États pro forma consolidés du résultat global

en millions de dollars (31 décembre)

	Chiffres réels <u>2020</u>	Plan <u>2021</u>	Plan <u>2021</u> <u>modifié</u>	Plan <u>2022</u> <u>modifié</u>	Plan <u>2023</u> <u>modifié</u>	Plan <u>2024</u> <u>modifié</u>	Plan <u>2025</u> <u>modifié</u>
Produits							
Produits tirés du transport	374,8	398,2	411,7	550,3	966,8	2 179,7	2 251,0
Produits nets tirés du pétrole brut	120,6	129,7	129,7	116,5	118,7	143,5	158,7
Produits locatifs	63,6	63,5	63,6	65,5	63,2	53,6	53,4
Autres produits	8,7	3,1	3,5	3,7	2,9	2,9	2,9
	<u>567,7</u>	<u>594,6</u>	<u>608,6</u>	<u>736,1</u>	<u>1 151,5</u>	<u>2 379,8</u>	<u>2 465,9</u>
Charges							
Épuisement et amortissement	153,9	157,5	161,1	154,7	286,1	694,3	698,5
Charges d'exploitation des pipelines	162,7	130,0	143,0	153,0	174,4	318,0	332,7
Exploitation, transport et commercialisation du pétrole brut	23,2	26,1	26,1	27,1	23,9	27,3	26,1
Salaires et avantages du personnel	77,9	77,8	80,1	87,9	89,4	119,1	123,5
Honoraires	7,0	5,2	5,2	4,9	5,2	4,9	5,6
Perte sur décomptabilisation	8,6	–	–	–	–	–	–
Autres charges	3,8	8,8	42,6	46,9	59,8	99,0	101,5
	<u>437,0</u>	<u>405,5</u>	<u>458,2</u>	<u>474,6</u>	<u>638,8</u>	<u>1 262,6</u>	<u>1 288,0</u>
Charges financières							
Charges d'intérêts	165,3	175,4	163,5	170,6	167,9	1 073,8	1 062,3
Produits d'intérêts	(8,3)	(2,0)	(2,0)	(1,9)	(2,0)	(2,1)	(2,3)
Désactualisation	7,8	8,9	8,9	9,1	9,3	9,5	9,7
	<u>164,9</u>	<u>182,3</u>	<u>170,4</u>	<u>177,7</u>	<u>175,1</u>	<u>1 081,1</u>	<u>1 069,7</u>
Bénéfice net (perte nette) avant impôt sur le résultat	(34,1)	6,8	(20,0)	83,8	337,6	36,1	108,3
Impôt sur le résultat							
Exigible	14,7	58,1	21,7	16,5	18,9	23,0	27,5
Différé	9,5	(6,0)	(4,3)	19,0	52,2	114,8	135,9
	<u>24,2</u>	<u>52,1</u>	<u>17,5</u>	<u>35,4</u>	<u>71,1</u>	<u>137,8</u>	<u>163,4</u>
Bénéfice net (perte nette)	(58,4)	(45,3)	(37,4)	48,3	266,5	(101,7)	(55,1)
Autres éléments du résultat global							
Écart de conversion	(6,3)	–	–	–	–	–	–
Réévaluation des obligations au titre des prestations définies	(6,3)	–	–	–	–	–	–
Total des autres éléments du résultat global	<u>(12,6)</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>
Résultat global	(71,0)	(45,3)	(37,4)	48,3	266,5	(101,7)	(55,1)

ANNEXE B



CORPORATION TRANS MOUNTAIN

Filiale entièrement détenue de

**La Corporation de développement des investissements
du Canada**

RÉSUMÉ des MODIFICATIONS au PLAN D'ENTREPRISE de 2021 à 2025

Table des matières

Modifications au plan d'entreprise de 2021 à 2025	3
Contexte	3
Information financière	4
Modification du budget d'investissement	4
Modification du financement	6
Modification relative aux contrats de location	7
<i>Annexe 1 : États financiers</i>	8
<i>Annexe 2 : Budget d'investissement modifié pour 2021</i>	11
<i>Annexe 3 : Plan d'emprunt</i>	12

Modifications au plan d'entreprise de 2021 à 2025

Corporation Trans Mountain (« CTM » ou « Trans Mountain ») est une société de la Couronne assujettie aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les paragraphes 122(1)-(4) de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* stipulent que les sociétés de la Couronne sont tenues de préparer un plan annuel. Le plan annuel précise les autorisations budgétaires demandées pour l'exercice à venir, notamment en ce qui a trait aux investissements, à l'exploitation, au financement, aux obligations locatives et aux autres aspects du fonctionnement d'une société de la Couronne.

Par la présente, CTM demande des modifications à son plan d'entreprise de 2021 à 2025 (le « plan de 2021 ») visant 1) l'augmentation du financement de son budget d'investissement de 2021 pour son projet d'agrandissement autorisé; 2) l'autorisation de financement pour 2021 spécifique connexe; et 3) l'augmentation des obligations locatives liées aux droits d'utilisation autorisés (voir, en général, le paragraphe 124(6) de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*).

Contexte

CTM procède actuellement à l'agrandissement de son réseau pipelinier entre Edmonton (Alberta) et Burnaby (Colombie-Britannique), le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « PARTM » ou le « projet »). Le PARTM augmentera la capacité du pipeline, la faisant passer d'environ 300 000 barils par jour (b/j) à 890 000 b/j. La construction du pipeline a commencé en 2017, a été interrompue en septembre 2018, puis a repris après l'obtention d'approbations réglementaires révisées vers la fin de 2019. À la fin du mois d'août 2021, le projet pris dans son ensemble, y compris les activités préalables à la construction, était achevé à plus de 50 %. L'avancement spécifique des travaux de construction (un sous-ensemble de l'achèvement du projet pris dans son ensemble) s'établissait à environ 33 % à la fin d'août 2021. L'avancement des travaux de construction devrait atteindre presque 50 % d'ici la fin de 2021, les périodes de pointe des travaux étant prévues vers la fin de 2021 et de 2022.

Information financière

Les présentes modifications mettent en relief les dépenses d'investissement et le financement qui sont nécessaires pour que les principaux travaux de construction puissent se poursuivre durant la période de pointe des travaux qui s'échelonna sur les six à neuf prochains mois. L'information financière pro forma indique que, malgré l'augmentation des dépenses d'investissement requises pour terminer le projet, les flux de trésorerie qui seront dégagés après la mise en service en 2023 sont importants et seront plus que suffisants pour amorcer le remboursement de la dette et le remboursement du capital au propriétaire. Les actuelles activités d'exploitation du pipeline de CTM génèrent normalement un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») annuel de plus de 180 millions de dollars, et CTM s'attend à ce qu'il en soit ainsi jusqu'à la mise en service du PARTM. Dès lors, le BAIIA augmentera pour se chiffrer à plus de 1,7 milliard de dollars par année. CTM est, et continuera d'être, une entreprise tout à fait viable sur le plan commercial, conformément à son mandat.

Les états financiers modifiés pour la période allant de 2021 à 2025 sont présentés à l'annexe 1.

Modification du budget d'investissement

Le plan d'entreprise de 2021 de CTM comprenait des dépenses d'investissement liées au PARTM de 4,4 milliards de dollars. Ce montant prévu comprend des coûts de financement que l'on appelle « provision pour les fonds utilisés pendant la construction » de 0,4 milliard de dollars. La provision pour les fonds utilisés pendant la construction est constituée des coûts du financement par capitaux propres et par emprunts requis pour financer le PARTM. Les dépenses autorisées de 4,4 milliards de dollars étaient une composante du coût total du projet, qui était alors estimé à 12,6 milliards de dollars. Dans les présentes modifications, les dépenses du prochain exercice sont prises en compte sur une base pro forma pour 2022 et 2023. La date d'achèvement mécanique correspondante a été révisée au 30 juin 2023 (au lieu du 30 septembre 2022) et le début du service commercial a été révisé au 30 septembre 2023 (au lieu du 1er janvier 2023).

Depuis le dépôt du plan de 2021 de CTM, le PARTM a subi des pressions notables au chapitre des coûts et de l'échéancier, lesquelles feront augmenter les dépenses requises en 2021. Les dépenses, compte tenu de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction, devraient s'établir autour de 5,8 milliards de dollars en 2021. Il est prévu que l'autorisation budgétaire de 4,4 milliards de dollars pour 2021 aura été entièrement utilisée au début du quatrième trimestre de 2021. L'augmentation proposée de 1,4 milliard de dollars des dépenses d'investissement de 2021 est attribuable à plusieurs facteurs, dont les suivants :

- Les travaux de construction moins productifs que prévu;
- Les retards importants dans l'obtention des permis requis pour exécuter les travaux de construction de manière efficace, comme prévu;
- Les décisions relatives à l'exécution du projet qui ont rehaussé la sécurité du pipeline, atténué l'impact sur l'environnement du PARTM et protégé les ressources culturelles, entraînant un coût accru;

- Un arrêt de sécurité d'environ trois mois du projet qui a été nécessaire pour veiller à ce que la réalisation du PARTM soit menée de façon sécuritaire par les entrepreneurs généraux en construction qui participent au projet;
- Le remplacement d'un entrepreneur général en construction sur trois tronçons de construction importants;
- La rupture et le remplacement du partenariat avec un entrepreneur général en construction sur un tronçon de construction du pipeline difficile dans un secteur montagneux de Colombie-Britannique;
- L'accroissement des quantités de travail, des heures de travail et des activités (p.ex. terrassement, nature des travaux inconnue et conditions environnementales);
- Les conditions environnementales externes pénibles en raison de la saison des incendies de forêt intense en Colombie-Britannique;
- Les décisions nécessaires touchant la réalisation du projet et l'affectation de la main-d'œuvre;
- Les répercussions de mesures de prévention de la COVID-19 sur les coûts directs et indirects du PARTM.

La modification du budget d'investissement est présentée à l'annexe 2.

Modification du financement

À l'heure actuelle, CTM a une entente de financement avec Financière Canada TMP Ltée. Le financement consenti aux termes de cette entente est traité comme un financement sous forme d'emprunts à 55 % et comme un financement sous forme de capitaux propres à 45 %. La dette porte intérêt au taux de 5 %.

Selon le plan approuvé pour 2021, le montant combiné du financement par capitaux propres et par emprunts aux fins des dépenses d'investissement du PARTM devait totaliser 4,1 milliards de dollars. De plus, la majoration de 0,5 milliard de dollars de la facilité de financement le 1^{er} janvier 2022 visait à couvrir l'intervalle jusqu'à l'approbation du plan de CTM pour 2022 dans le cours normal des activités. L'autorisation de financement globale aux termes de l'entente de financement actuelle avec Financière TMP se chiffre à 8,7 milliards de dollars pour 2021 et passe à 9,2 milliards de dollars au 1^{er} janvier 2022.

Il est nécessaire que la réalisation du PARTM se poursuive sans interruption pour en réduire au minimum le coût et pour protéger le rendement associé au projet et ses paramètres économiques pour le Canada. Le financement modifié de 5,3 milliards de dollars du PARTM en 2021, provision de 0,5 milliard de dollars comprise, devra être assuré par des prélèvements sur les ententes de financement, y compris les fonds destinés au paiement des intérêts semestriels jusqu'à la fin de 2021. Par conséquent, une modification du financement est demandée afin de rehausser de 1,3 milliard de dollars la limite maximale de financement de 8,7 milliards de dollars pour la porter à 10,0 milliards de dollars. Cette provision de 0,5 milliard de dollars vise à couvrir une éventuelle accélération des coûts et des risques inattendus liés au projet qui pourraient se matérialiser et qui ne sont pas inclus dans le projet de budget d'investissement modifié du PARTM pour 2021.

Afin que le PARTM se poursuive sans interruption au premier trimestre de 2022, un financement additionnel de 1,7 milliard de dollars le 1^{er} janvier 2022 est également demandé, compte tenu d'une provision d'environ 0,5 milliard de dollars dans l'attente de l'examen du plan d'entreprise de 2022 à 2026 de CTM.

La présente modification du plan de 2021 présume que les modifications des ententes de financement dans le cours normal des activités seront conclues en temps opportun.

Modification relative aux contrats de location

Afin d'assurer l'hébergement des travailleurs le long du tracé de construction du pipeline, le projet a prévu de conclure des contrats avec des fournisseurs de services pour qu'ils établissent des camps à des endroits clés le long du tracé du pipeline. Au moment de la préparation du plan de 2021, le financement des services liés aux camps a été inclus dans le budget d'investissement du PARTM. CTM n'avait pas relevé que certains aspects des ententes de services liés aux camps seraient considérés comme des contrats de location incorporés dans ces ententes. En conséquence, le tableau des obligations locatives présenté dans le plan de 2021 était sous-estimé. Il est révisé dans les présentes modifications afin de prendre en compte l'identification des contrats de location incorporés dans les ententes de services liés aux camps.

La modification du plan d'emprunt visant à intégrer ces contrats de location est présentée à l'annexe 3.

Annexe 1 : États financiers

Corporation Trans Mountain
États de la situation financière consolidés pro forma (modifiés)
Du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2025
En milliers de dollars canadiens

	Plan 2021	Modification 2021	Modification 2022	Modification 2023	Modification 2024	Modification 2025
Actifs						
Actifs courants						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	313 439	196 508	205 675	74 583	168 481	154 433
Trésorerie soumise à des restrictions	-	-	-	-	-	-
Débiteurs	35 774	35 774	38 594	164 717	186 252	192 173
Autres actifs courants	19 511	19 511	19 511	19 511	19 511	19 511
	368 724	251 793	263 780	258 811	374 244	366 117
Immobilisations corporelles	13 302 666	14 710 629	20 678 304	23 595 167	23 058 528	22 522 346
Actif au titre du droit d'utilisation	67 659	137 979	79 406	67 659	67 659	67 659
Actifs réglementaires	99 079	99 079	130 315	146 705	122 263	97 821
Goodwill	888 098	888 098	888 098	888 098	888 098	888 098
Placements soumis à des restrictions	101 448	101 448	116 446	143 016	170 205	198 027
Liquidités soumises à des restrictions	63 015	75 009	75 009	75 009	75 009	75 009
Montants différés et autres actifs	120 619	120 619	120 619	21 129	21 129	21 129
Total des actifs	15 011 309	16 384 654	22 351 976	25 195 593	24 777 134	24 236 205
Passifs et capitaux propres						
Passifs courants						
Créditeurs	712 960	630 602	627 564	740 077	51 102	53 120
Passifs réglementaires	51 000	51 000	61 690	-	-	-
Autres passifs courants	23 180	81 753	34 927	23 180	23 180	23 180
	787 140	763 355	724 181	763 257	74 282	76 300
Prêts consentis par la société mère	7 074 100	7 750 600	10 709 600	11 787 600	11 487 600	10 287 600
Impôt sur le résultat différé	681 156	721 482	874 922	1 075 734	1 209 121	1 363 597
Passifs réglementaires	104 654	104 654	119 652	146 222	173 411	201 233
Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	87 297	100 649	100 649	100 649	100 649	100 649
Obligation locative	51 955	63 702	51 955	51 955	51 955	51 955
Autres crédits différés	12 748	12 748	12 748	12 748	12 748	12 748
Total des passifs	8 799 050	9 517 190	12 593 707	13 938 164	13 109 765	12 094 081
Capitaux propres	6 212 259	6 867 464	9 758 269	11 257 429	11 667 368	12 142 123
Total des passifs et des capitaux propres	15 011 309	16 384 654	22 351 976	25 195 593	24 777 134	24 236 205

Corporation Trans Mountain
États du résultat net et du résultat global consolidés pro forma (modifiés)
Pour les exercices clos du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2025
En milliers de dollars canadiens

	Plan 2021	Modification 2021	Modification 2022	Modification 2023	Modification 2024	Modification 2025
Produits						
Produits tirés du transport	363 986	377 834	395 208	828 610	2 179 749	2 251 028
Produits locatifs	63 537	63 619	65 538	63 152	53 614	53 358
Autres produits	1 768	2 165	2 381	1 628	1 660	1 693
	429 291	443 618	463 126	893 390	2 235 023	2 306 079
Charges						
Coûts d'exploitation des pipelines	129 999	142 970	153 038	174 367	318 001	332 683
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	99 135	102 793	106 803	225 226	578 111	578 758
Salaires et avantages du personnel	73 585	75 883	83 616	85 033	114 624	118 987
Taxes et impôts, autres que l'impôt sur le résultat	36 368	34 051	37 458	48 254	79 588	81 975
Charges administratives	7 586	8 193	8 124	10 221	18 069	18 641
	346 673	363 890	389 039	543 101	1 108 393	1 131 044
Bénéfice d'exploitation	82 618	79 728	74 087	350 289	1 126 630	1 175 034
Composante capitaux propres de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction	277 880	383 494	650 212	660 567	–	–
Charges d'intérêts, déduction faite des coûts de financement de la dette inscrits à l'actif	(138 190)	(99 189)	(100 876)	(192 884)	(583 303)	(545 803)
Désactualisation						
Autres, montant net	15	873	(178)	–	–	–
(Perte) profit de change	–	189	–	–	–	–
Recouvrement (charge) d'impôt	(54 252)	(89 607)	(153 440)	(200 812)	(133 387)	(154 476)
Bénéfice net	168 071	275 488	469 805	617 159	409 940	474 755
BAIIA ajusté	181 753	182 521	180 890	575 515	1 704 741	1 753 792

Corporation Trans Mountain
Tableaux des flux de trésorerie consolidés pro forma (modifiés)
Pour les exercices clos du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2025
En milliers de dollars canadiens

	Plan 2021	Modification 2021	Modification 2022	Modification 2023	Modification 2024	Modification 2025
Activités d'exploitation						
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	168 071	275 488	469 805	617 159	409 940	474 755
Éléments sans effet sur la trésorerie						
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	99 135	102 793	106 803	225 226	578 111	578 758
Composante capitaux propres de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction	(277 880)	(383 494)	(650 212)	(660 567)	—	—
Impôt sur le résultat différé	54 252	89 607	153 440	200 812	133 387	154 476
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	77 573	152 458	(11 406)	34 370	(658 878)	48 361
	121 151	236 852	68 430	417 001	462 559	1 256 350
Activités d'investissement						
Dépenses d'investissement	(4 153 990)	(5 453 064)	(5 424 265)	(2 481 522)	(41 472)	(42 576)
Acquisitions de placements soumis à des restrictions	(14 657)	(7 462)	(14 998)	(26 570)	(27 189)	(27 822)
	(4 168 646)	(5 460 526)	(5 439 263)	(2 508 092)	(68 661)	(70 398)
Activités de financement						
Émission (remboursement) de titres d'emprunt consentis par la société mère	2 288 000	2 923 250	2 959 000	1 078 000	(300 000)	(1 200 000)
Apports en capital	1 872 000	2 391 750	2 421 000	882 000	—	—
Dividendes	—	—	—	—	—	—
	4 160 000	5 315 000	5 380 000	1 960 000	(300 000)	(1 200 000)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des liquidités soumises à des restrictions	112 504	91 326	9 167	(131 092)	93 898	(14 049)
Trésorerie et liquidités soumises à des restrictions, à l'ouverture de la période	263 950	180 191	271 517	280 684	149 592	243 490
Trésorerie et liquidités soumises à des restrictions, à la clôture de la période	376 454	271 517	280 684	149 592	243 490	229 442
Trésorerie, à l'ouverture de la période	200 935	104 454	196 508	205 675	74 583	168 481
Liquidités soumises à des restrictions, à l'ouverture de la période	63 015	75 737	75 009	75 009	75 009	75 009
Trésorerie et liquidités soumises à des restrictions, à l'ouverture de la période	263 950	180 191	271 517	280 684	149 592	243 490
Trésorerie, à la clôture de la période	313 439	196 508	205 675	74 583	168 481	154 433
Liquidités soumises à des restrictions, à la clôture de la période	63 015	75 009	75 009	75 009	75 009	75 009
Trésorerie et liquidités soumises à des restrictions, à la clôture de la période	376 454	271 517	280 684	149 592	243 490	229 442

Annexe 2 : Budget d'investissement modifié pour 2021

Le tableau qui suit présente les dépenses d'investissement modifiées. Le budget d'investissement du PARTM pour 2021 a été majoré de 1,4 milliard de dollars pour atteindre 5,8 milliards de dollars, compte tenu de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction. Le budget d'investissement du PARTM pour 2021, exclusion faite de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction (un substitut des dépenses selon la comptabilité de trésorerie), a augmenté de 1,3 milliard de dollars. Les dépenses d'investissement de 2022 et 2023 ont été modifiées pour donner un portrait d'ensemble des besoins de financement du PARTM.

Corporation Trans Mountain Dépenses d'investissement pour la période allant de 2021 à 2025 (en millions de dollars canadiens)

	Plan 2021	Modification 2021	Modification 2022	Modification 2023	Modification 2024	Modification 2025
PARTM compte non tenu de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction	3 923	5 158	4 953	2 047	–	–
Provision pour les fonds utilisés pendant la construction	439	605	1 027	1 043	–	–
PARTM compte tenu de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction	4 362	5 764	5 980	3 090	–	–
Investissements non liés au PARTM	70	73	95	52	41	43
Total des dépenses d'investissement	4 432	5 837	6 074	3 142	41	43

Corporation Trans Mountain Dépenses d'investissement pour la période allant de 2021 à 2025 Comptabilité de trésorerie (exclusion faite de la composante capitaux propres de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction) (en millions de dollars canadiens)

	2021	2021	2022	2023	2024	2025
PARTM compte non tenu des intérêts inscrits à l'actif	3 923	5 158	4 953	2 047	–	–
Intérêts inscrits à l'actif	161	222	376	382	–	–
PARTM	4 084	5 380	5 330	2 430	–	–
Investissements non liés au PARTM	70	73	95	52	41	43
Total des dépenses d'investissement	4 154	5 453	5 424	2 482	41	43

Corporation Trans Mountain Dépenses d'investissement pour la période allant de 2021 à 2025 Rapprochement de la comptabilité d'exercice et de la comptabilité de trésorerie (en millions de dollars canadiens)

	2021	2021	2022	2023	Total	Total
Dépenses d'investissement – comptabilité d'exercice	4 432	5 837	6 074	3 142	41	43
Moins la composante capitaux propres de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction (hors trésorerie)	(278)	(383)	(650)	(661)	–	–
Dépenses d'investissement – comptabilité de trésorerie	4 154	5 453	5 424	2 482	41	43

Annexe 3 : Plan d'emprunt

Contrats de location

CTM a conclu des contrats de location en vigueur jusqu'en 2021. CTM a aussi conclu en 2021 de nouveaux contrats de location visant des ententes de services liés aux camps et des locaux temporaires qui serviront à réceptionner et à entreposer les matériaux et l'équipement et qui serviront également d'ateliers tout le long du tracé prévu.

La présente modification tient compte d'une augmentation de 114,4 millions de dollars pour le matériel requis dans le cadre des ententes de services liés aux camps qui n'étaient pas identifiées au moment de l'établissement du plan de 2021. Les engagements financiers au titre de contrats de location ou les contrats de location relatifs au PARTM sont inclus dans les exigences d'emprunt liées au PARTM.

Année	Plan	Modification	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions
	2021	2021	(au 31 déc.) 2021	(au 31 déc.) 2022	(au 31 déc.) 2023	(au 31 déc.) 2024	(au 31 déc.) 2025
Actifs au titre de droits d'utilisation : terrains (locaux, entrepôts, espaces de fixation, stations de pompage)							
Locaux pour la réception et le stockage des matériaux et de l'équipement et servant également d'ateliers tout au long du pipeline							
Total du passif (en millions de dollars)	5 144 000	5 144 000	3 594 000	682 000	–	–	–
Nombre d'années restantes prévues	3,00	3,00	1,44	0,54	–	–	–
Actifs au titre de droits d'utilisation : bâtiments (locaux à bureaux, etc.)							
Surtout des locaux à bureaux – Emplacements divers							
Total du passif (en millions de dollars)	19 586 000	19 586 000	17 550 000	14 218 000	10 886 000	8 850 000	7 295 000
Nombre d'années restantes prévues	10,00	10,00	7,36	6,36	5,36	4,49	2,98
Actifs au titre de droits d'utilisation : matériel (location de parcs, camps, matériel de bureau, etc.)							
Matériel divers, dont des véhicules loués au Canada et aux États-Unis, du matériel de bureau comme des imprimantes et du matériel lié à la construction du pipeline							
Total du passif (en millions de dollars)	4 327 000	118 775 000	74 117 000	14 679 000	2 067 000	1 202 000	337 000
Nombre d'années restantes prévues	5,00	5,00	2,74	1,77	1,19	0,69	0,19